

Mont-St-Michel, 14 janvier 2013

*Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de la Municipalité de Mont-St-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-St-Michel, le 14<sup>e</sup> jour de janvier 2013 à 19h30. Sont présents : Éric Lévesque, Aurèle Cadieux, Pascal Bissonnette, André-Marcel Évéquoz formant le quorum sous la présidence du maire Roger Lapointe.*

*Absent : André Trudel*

*Lucie Gagnon, secrétaire-trésorière / directrice générale, est également présente.*

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

*Il est 19h34, le maire ouvre l'assemblée.*

13-01-01

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants :*

*17 : Boyau d'arrosage patinoire/ incendie réfrigérateur garage municipal, gants pompiers*

*18 : Résolution date de paiements des taxes 2013*

*19 : Résolution loyer hôtel de ville*

*20: Projet terrain de jeux – protocole avec Caisse populaire*

*21 : Demande de majoration des salaires de pompiers pour 2013*

*Adoptée*

13-01-02

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

*Proposé par le conseiller André Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux du 3 décembre 2012 (régulière et spéciale) tel que présenté.*

*Adoptée*

13-01-03

### **CONSIDÉRATIONS DES COMPTES**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, résolu à l'unanimité d'accepter les registres de chèques suivants:*

*- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1300001 à P1300055, totalisant 64 776.05\$ et portant sur la période du 1er au 31 janvier 2013.*

- le registre des chèques général, portant les numéros C1300001 à C1300019, totalisant 7 976.16\$ et portant sur la période du 1er janvier 2011 au 31 janvier 2013. Des crédits sont disponibles.

Adoptée

13-01-04 **CORRESPONDANCE**

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller André-Marcel Évêquoz, résolu à l'unanimité que la correspondance soit acceptée tel que lue.

Adoptée

**PROVENANCE**

Toute la correspondance se rapportait aux décisions prises par résolution

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Deux citoyens, aucune question, de l'information seulement

13-01-05 **DON À DIFFÉRENTS ORGANISMES**

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évêquoz, résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de don à différents organismes :

Village d'accueil des Hautes-Laurentides : 1,000.00\$

Centre communautaire de Ferme-Neuve : 200.00 \$ pour tous les services offerts aux citoyens de notre municipalité durant l'année 2013.

Coopérative de Santé de Ferme-Neuve : 500.00\$.

Adoptée

13-01-06 **RÉSEAU FIBRE OPTIQUE : VENTE DE FIBRES EXCÉDENTAIRES (FIBRES EN COPROPRIÉTÉ)**

**ATTENDU** la réception par la Commission scolaire Pierre-Neveu d'une offre présentée par la compagnie Télébec, quant à l'achat de deux fibres optiques, communément nommées fibres excédentaires, sur une longueur approximative de 8,52 km impliquant les tronçons T043, T044, T045 et T045-1;

**ATTENDU** que la compagnie Télébec désire se porter acquéreur de deux fibres reliant les tronçons de Mont-Laurier et Lac-des-Écorces;

*ATTENDU que la compagnie Télébec est partenaire du réseau de fibres optiques et jouit donc de tous les droits et avantages que lui confère ce statut;*

*ATTENDU l'article 10.1.2 de la Convention entre les propriétaires qui stipule que les partenaires peuvent se vendre, se céder, s'échanger ou se louer une ou plusieurs fibres, sans aucune restriction;*

*ATTENDU qu'un minimum de quatre fibres excédentaires en copropriété reliant Mont-Laurier à Lac-des-Écorces est disponible à la vente (appartenant à l'ensemble des partenaires);*

*ATTENDU que la compagnie Télébec a déposé une offre d'achat conforme aux coûts de construction initiaux majorée à l'IPC jusqu'en 2010;*

*ATTENDU que des coûts d'entretien du réseau sont à prévoir incessamment;*

*ATTENDU que le dépôt du document faisant état de la répartition du prix de vente entre les partenaires;*

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aurèle Cadieux, appuyé par André-Marcel Évêquo, résolu à l'unanimité d'autoriser la vente appartenant à la copropriété de deux fibres optiques, communément nommées fibres excédentaires, d'une longueur approximative de 8,52 km impliquant les tronçons T043, T044, T045 et T045-1, à la compagnie Télébec pour un montant total de 8 460 \$ (+taxes), dont 5 039 \$ (+taxes) à la CSPN et 1 680 \$ (+taxes) à Vidéotron, et ce, conditionnellement à ce que tous les frais afférents à la transaction soient assumés par l'acquéreur.*

*Il est de plus résolu d'autoriser Mme Jackline Williams, directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la municipalité de Mont-St-Michel, tous les documents nécessaires à la réalisation de cette transaction.*

*Il est également résolu d'accepter que la somme de dix-huit dollars (18.00\$) revenant à la municipalité de Mont-St-Michel soit conservée par la CSPN afin de couvrir les éventuels frais d'entretien du réseau de fibre optique et qu'une reddition de compte soit transmise ultérieurement.*

*Adoptée*

13-01-07

### **DATE DES VERSEMENTS DE TAXES POUR L'ANNÉE 2013**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André-Marcel Évêquo, résolu à l'unanimité que les contribuables pourront faire le paiement*

de leurs taxes en trois (3) versements égaux. Que la date d'envoi sera le 22 janvier 2013. Les versements seront établis comme suit : 1<sup>er</sup> versement 22/02/2013, le 2<sup>e</sup> versement le 17/05/2013 et le 3<sup>e</sup> versement 17/09/2013 (réf. Article 3 du règlement 08-128).

Adoptée

13-01-08      **PARTAGE DE LA DÉPENSE POUR LA PRÉSENCE DE POLICIERS CADETS  
– ÉTÉ 2013**

*ATTENDU* que la Sûreté du Québec (SQ) a signifié que, dorénavant, les coûts associés à la présence de policiers cadets sur le territoire des MRC devront être assumés à 50 % par les MRC;

*ATTENDU* que les membres du Comité de sécurité publique de la MRC reconnaissent les bénéfices de cette présence policière;

*ATTENDU* que les membres du Comité recommande aux municipalités l'embauche de deux policiers cadets pour la période estivale 2013 et que les coûts engendrés, de 10 000 \$ (10 000 \$/cadet x 2 cadets/50%), soient répartis à part égale sur la richesse foncière et la population;

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, résolu à l'unanimité que la municipalité de Mont-St-Michel accepte de participer financièrement à l'embauche de deux policiers cadets pour l'été 2013, selon la répartition déposée par la MRCAL, pour un montant de cent soixante dollars (160.00\$).

Adoptée

13-01-09      **PRIX POUR LOYER HÔTEL DE VILLE POUR 2013**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, résolu à l'unanimité qu'il y est une augmentation de 2 % pour les loyers de l'hôtel de ville à compter de 2013, au moment de leur échéance. Loyer Gagnon du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et loyer Rivest du 1<sup>er</sup> juillet 2013.*

Adoptée

13-01-10      **DÉPÔT RELEVÉ DE TEMPS-VACANCES-JOURS DE MALADIE**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Aurèle*

*Cadieux, résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le relevé de temps-vacances et temps accumulés pour les employés municipaux en date du 31 décembre 2012.*

*Adoptée*

**13-01-11 MAJORATION DES SALAIRES DE POMPIER POUR 2013**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, résolu à l'unanimité que le salaire des pompiers soit majoré de 1.9%, effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2013.*

*Adoptée*

**13-01-12 INSTALLATION D'UNE NOUVELLE LUMIÈRE DE RUE**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale de faire une demande à Hydro-Québec pour l'installation d'une nouvelle lumière sur la 8<sup>e</sup> Rue.*

*Adoptée*

**13-01-13 GUIDE TOURISTIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un espace publicitaire dans le guide touristique des Hautes-Laurentides 2012 au montant de 445.00\$ plus les taxes applicables.*

*Adoptée*

**13-01-14 CARTE VÉLO – ESPACE PUBLICITAIRE**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, résolu à l'unanimité de réserver un emplacement publicitaire dans la deuxième édition de Carte Vélo des Hautes-Laurentides au montant de 448.40\$.*

*Adoptée*

**13-01-15 RENOUVELLEMENT ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES-MRCAL**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Roger Lapointe et la*

*directrice générale Lucie Gagnon à signer l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services, addenda #2.*

*Adoptée*

**13-01-16 DÉPÔT DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU PÉRIPHYTON**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport préliminaire d'étude du périphyton 1<sup>ière</sup> année.*

*Adoptée*

**13-01-17 AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE**

*Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, résolu à l'unanimité d'autorisation Lucie Gagnon directrice générale à représenter et à signer un protocole d'entente avec la Caisse Desjardins de Ferme-Neuve relativement au Projet d'aménagement de module de jeux pour au nom de la Municipalité de Mont-St-Michel.*

*Adoptée*

**13-01-18 AUTORISER ACHATS**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de deux sections de 50pi. de boyau, deux paires de gants et de remplacer le réfrigérateur du garage municipal par un autre usagé pour les besoins des incendies.*

*Adoptée*

**13-01-19 PERSONNEL DE SOUTIEN EN INCENDIE**

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, résolu à l'unanimité que le personnel de soutien en incendie soit intégré au Service des incendies pour tous les interventions. Que la directrice générale avise la municipalité de Ste-Anne-du-Lac.*

*Adoptée*

**13-01-20 CHOIX DE L'EMPLACEMENT FUTUR DE LA SOURCE D'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-ST-MICHEL – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – RAPPORT TECHNIQUE VISANT LA MISE AUX NORMES DE L'USINE D'EAU POTABLE**

*Attendu qu'après plusieurs années de recherche en eau;*

*Attendu qu'après avoir étudié toutes les possibilités et d'avoir pris connaissance du tableau comparatif soumis par Génivar pour le choix de l'emplacement futur de la source d'eau potable;*

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, résolu à l'unanimité de retenir l'emplacement près de la rivière et d'accepter l'offre de services professionnels pour la préparation d'un rapport technique visant la mise aux normes de l'usine d'eau potable déposé par Génivar au montant de 14 450.\$ plus les taxes applicables.*

*Qu'une copie de cette résolution soit envoyée au Ministère des Affaires municipales et au Ministère de l'Environnement.*

*Adoptée*

13-01-21

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*L'ordre du jour étant épuisé, il a été proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée, il est 21h22.*

*Roger Lapointe  
Maire*

*Lucie Gagnon  
Directrice-générale, sec-trés.*